

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gendarmerie et police Question au Gouvernement n° 4221

Texte de la question

ATTAQUE CONTRE DES POLICIERS À VIRY-CHÂTILLON

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Roux, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Bruno Le Roux. Monsieur le Premier ministre, partout les forces de l'ordre agissent et c'est parce qu'elles agissent que des voyous, des barbares, des réseaux entiers de délinquants, qui se sentent repérés, déstabilisés et menacés, ripostent avec une telle violence. Samedi dernier, des policiers ont été confrontés à des individus voulant sciemment les tuer. C'est une situation qui doit appeler la plus grande fermeté, de la dignité et de la lucidité.

Dignité et unanimité, pour rendre hommage et saluer le courage de ces hommes et de ces femmes qui servent le pays et le protègent. Nous pensons aux policiers et à l'adjoint de sécurité qui se bat aujourd'hui pour la vie, mais nous pensons également aux gendarmes et aux forces armées, à toutes celles et ceux qui, sur le territoire national et hors de nos frontières, risquent leur vie pour la sécurité de tous. Dignité et unanimité, pour demander la plus grande fermeté contre ces voyous, ces réseaux, ces barbares, qui s'attaquent avec une violence inouïe aux forces de l'ordre.

Dignité et lucidité aussi, pour reconnaître ensemble l'erreur qu'a été la suppression de 13 000 effectifs de police durant la précédente législature. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.) Dignité et lucidité, enfin, pour reconnaître que, face à la permanence de la menace terroriste et face au niveau de violence de notre société, la sécurité est et restera longtemps une priorité de la nation.

Monsieur le Premier ministre, la police du quotidien, celle qui est au plus près de nos concitoyens, est confrontée, tout comme les collectivités et toutes les institutions, à la recrudescence d'une violence inouïe qu'il faut traiter tous ensemble, dans un partenariat le plus fort possible. Vous qui avez créé les zones de sécurité prioritaires dans notre pays, pourriez-vous rappeler leur philosophie et préciser l'action du Gouvernement ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)

- M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.
- **M. Manuel Valls,** *Premier ministre.* Monsieur le président Le Roux, hier matin, avec Bernard Cazeneuve, nous étions dans l'Essonne pour rencontrer des policiers, choqués, les élus qui sont engagés sur le terrain, mais nous sommes aussi allés, comme le ministre de l'intérieur l'avait fait dès samedi soir, à la rencontre des blessés et de ces policiers admirables de courage. L'un d'entre eux est un véritable héros. À mon tour, je veux rendre hommage à ces policiers du quotidien qui protègent nos compatriotes.

L'autorité de l'État ne faiblit pas et ne faiblira pas. Notre détermination – chacun doit le comprendre – est sans

faille. Vous avez parlé de dignité – il faut rester dignes – et de lucidité par rapport à la violence à laquelle sont confrontés les policiers dans notre société. Mise en œuvre des zones de sécurité prioritaires, création de 9 000 postes supplémentaires, augmentation du budget de la police et de la gendarmerie : le Gouvernement est pleinement mobilisé depuis le premier jour. Nous comprenons ces policiers du quotidien, comme vous l'avez rappelé, qui hier, dans l'Essonne, nous ont demandé davantage de moyens encore et, surtout, plus de protection pour assurer leur mission.

Reconstruire ce qui a été détruit prend du temps, comme le ministre de l'intérieur vient de le rappeler. Il faut recruter les policiers et les gendarmes, les former et les équiper. Il faut donc poursuivre l'effort engagé. Après avoir consacré en priorité les moyens supplémentaires aux services en charge de la lutte contre le terrorisme, renforcé les brigades anti-criminalité – les BAC – et les pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie – les PSIG –, l'effort continue d'être porté en direction, précisément, des policiers qui, au quotidien, assurent la sécurité de nos concitoyens.

Dans ce cadre, le ministre de l'intérieur m'a proposé de nouvelles mesures. Elles visent spécifiquement à sécuriser les véhicules et les équipages de patrouilles générales intervenant en zones sensibles. Concrètement, cela prendra la forme de films anti-caillassage sur les véhicules, voire de blindages dans certains cas. Un travail sur les tenues va également être mené rapidement, afin de veiller à ce que celles-ci soient intégralement ignifugées.

Une réflexion sera également engagée sur l'usage possible des caméras mobiles, non plus seulement *a posteriori*, mais aussi en temps réel. Cela permettra de visualiser à distance les circonstances d'une intervention et les moyens à déployer en renfort le cas échéant.

Enfin, parce que le retard pris dans ce domaine est considérable, un effort supplémentaire sera porté sur les crédits immobiliers qui vont augmenter de 15 % – cela était prévu dans la loi de finances –, afin de financer la construction ou la rénovation de commissariats. Je pense à Saint-Denis, à Corbeil-Essonnes et aussi à la Grande Borne, à Grigny.

Les policiers protègent les Français, et ils le font de manière admirable. L'État se doit aussi d'assurer la protection des policiers qui sont aux avant-postes de la République. C'est ce que ce gouvernement fait depuis 2012. Il faudra poursuivre ce travail dans les années qui viennent. J'en appelle non seulement à la lucidité et au courage, mais aussi à l'union nationale sur les moyens de la défense, de la justice – le garde des sceaux a dit des choses très claires à ce sujet dimanche dernier – et de la police.

Dans les années qui viennent, pour protéger les Français, pour moderniser nos forces de sécurité, il faudra poursuivre un effort conséquent, qui va bien sûr peser sur les finances publiques. Les policiers ont droit à notre protection. Ils font un travail admirable. Dans ces moments-là, la nation, et donc le Parlement, doivent être rassemblés autour des policiers qui demandent ces moyens supplémentaires que nous leur donnons et que nous allons continuer à leur donner. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et sur quelques bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)

Données clés

Auteur: M. Bruno Le Roux

Circonscription: Seine-Saint-Denis (1re circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4221 Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QG4221

Question publiée au JO le : <u>12 octobre 2016</u>
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le <u>12 octobre 2016</u>